

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 212 Vœu relatif à la pose d'une plaque sur l'école sise 103, avenue de Choisy (13e) en hommage à Victor Gambet (1879-1915), instituteur et aviateur mort pour la France.

Le Conseil de Paris,

Considérant que la transmission de la mémoire est un élément essentiel pour l'éducation des futurs citoyens et que plusieurs écoles du 13e arrondissement mènent avec leurs élèves un travail approfondi et continu en ce domaine ;

Considérant que la Mairie du 13e appuie et aide autant que possible les écoles qui conduisent des projets pour que les élèves s'approprient l'histoire ;

Considérant que l'école sise 103, avenue de Choisy a mené un travail de recherche remarquable à partir d'une plaque présente dans une salle de classe mentionnant le nom de Victor Gambet ;

Considérant que les enfants avec l'aide de leurs enseignants, sous l'impulsion du directeur de l'école élémentaire, ont retracé la vie de Victor Gambet, né le 9 septembre 1879 à Montlhéry, nommé instituteur stagiaire à Villejuif le 21 août 1903 puis instituteur à l'école élémentaire 103, avenue de Choisy jusqu'à l'ordre de mobilisation générale en août 1914 ; qu'il est alors volontaire pour s'engager dans l'aviation, ce qui est un choix courageux sachant que les formations d'aviateur sont alors très risquées (30% des jeunes aviateurs meurent pendant leur formation) ; que son avion s'écrase à Pontonx-sur-l'Adour le 22 octobre 1915 lors d'une mission de surveillance et que Victor Gambet laisse une veuve et deux orphelines ;

Considérant que ces recherches leur ont permis de retrouver la famille de Victor Gambet et de retracer une période de notre histoire ;

Considérant que le travail réalisé a été distingué pour sa qualité par le prix de la Mémoire attribué par la Fondation André Maginot qui a remis cette récompense en 2018 à l'Hôtel de Ville de Paris ;

Considérant qu'une trace de ce travail doit être gardée, au-delà du document réalisé, et permettre que la mémoire de Victor Gambet soit honorée ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité par le Conseil du 13e arrondissement lors de la séance du 27 mai 2019 ;

Sur proposition de Jérôme Coumet, Annick Olivier, Marie-Pierre de La Gontrie et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu :

- Qu'une plaque soit apposée sur l'école sise 103, avenue de Choisy pour rappeler la mémoire de Victor Gambet qui pourrait être ainsi libellée : « En hommage à Victor Gambet (1879-1915), instituteur et aviateur mort pour la France ».